



Association pour le Développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf



Rapport annuel d'activité 2010



Table de matière

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE BOURGNEUF	5
MISSION STATUTAIRE	5
ORGANIGRAMME ET RELATIONS FONCTIONNELLES.....	6
DEFINIR ET FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L’EAU.....	7
OBJECTIFS FIXES PAR L'AG 2009.....	7
RESULTATS ATTENDUS	7
ACTIONS MARQUANTES EN 2010	8
MESURER L’IMPACT DES POLITIQUES DE L’EAU	10
OBJECTIFS FIXES PAR L'AG 2009.....	10
RESULTATS ATTENDUS	10
ALLIER BIODIVERSITE ET DEVELOPPEMENT.....	11
OBJECTIFS FIXES PAR L'AG 2009.....	11
RESULTATS ATTENDUS	11
ACTIONS MARQUANTES EN 2010	12

MOT DU PRESIDENT



En cette année internationale de la biodiversité, l'association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf a pleinement assumé les missions historiques qui sont les siennes : la promotion de la biodiversité et l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques de l'eau.

Cette année a notamment été consacrée, en partie, à la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE). Après la réalisation du bilan-diagnostic du SAGE précédent, l'année 2011 verra l'écriture du nouveau Schéma en concertation avec les acteurs du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf.

Parallèlement, l'Association poursuit ses missions au service des collectivités, en ayant négocié avec le conseil régional le prochain Contrat régional de bassin versant 2010-2013. Il sera signé au début de l'année 2011 pour un montant de 2,7 millions d'€, représentant une vingtaine d'opérations, financées à 33 % par la Région.

Le partenariat avec l'Agence de l'Eau a permis, cette année, de mettre l'accent sur les plans de désherbage communaux ainsi que sur des opérations d'assainissement et la sensibilisation des communes à la réalisation des profils des eaux de baignade. Ces actions rentrent dans le contrat conclu avec l'Agence de l'eau en 2008, pour un montant de 11 millions d'€ au total.

Dans le cadre de ces missions, il faudra que nous puissions trouver les moyens de mesurer l'efficacité des actions entreprises ; à ce titre-là l'observatoire de l'eau, qu'il a fallu mettre en sommeil en 2010, était un outil précieux.

Conformément aux orientations décidées en assemblée générale au mois de décembre 2009, l'Association a engagé l'inventaire des zones humides dans les premières communes qui l'avaient sollicitée. Un autre chargé de mission sera prochainement recruté afin de tenir compte des besoins exprimés par les 24 communes qui ont sollicité le bénéfice de cette action.

Dans le cadre de la mission d'animation de Natura 2000, confiée à l'Association depuis 2003, le soutien aux pratiques agricoles durables a été accentué ; nous avons engagé une réflexion avec les professionnels concernés pour substituer aux mesures agro-environnementales actuelles une mesure « prairie fleurie » qui permet une meilleure prise en compte des actions en faveur de la biodiversité engagée par les agriculteurs. Une telle mesure réduira considérablement les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur ceux qui veulent s'engager dans ces mesures agro-environnementales.

En complément de cette action, un groupe de travail a été instauré avec la Chambre d'agriculture pour permettre la valorisation des produits agricoles du marais bretons, donnant ainsi une signification économique aux démarches d'excellence environnementale entreprises dans le marais breton et au sein du bassin versant de la Baie de Bourgneuf.

L'association, dans l'ensemble de ses missions, est au service des collectivités territoriales membres. Elle se veut un lieu de réflexion, un lieu de partage d'expériences et un lieu destiné à construire, ensemble, les politiques que nous voulons pour chacun de nos territoires, dans la prise en compte de problématiques communes et intercommunales.

Ce rapport d'activité synthétise les principales actions engagées au cours de l'année 2010, dans un contexte difficile, avec de nombreux changements au sein des effectifs de l'association.

Il faut ici saluer la capacité des différents salariés qui se sont succédé à assurer la continuité des missions de l'ADBVB.

MOT DU VICE PRESIDENT



L'eau et la biodiversité sont deux atouts clés de notre territoire. Une partie importante de notre économie en dépend ainsi que la qualité de notre cadre de vie. Sur ces sujets, seules sont efficaces les actions pensées à l'échelle du bassin versant par les acteurs du territoire au regard de leurs moyens. L'association continuera à travailler pour fournir aux acteurs du territoire le cadre et les outils nécessaires à la mise en œuvre de notre politique de l'eau et de la biodiversité. Il appartient à l'association d'améliorer encore la lisibilité de son fonctionnement, de répondre efficacement et avec pédagogie aux besoins des décideurs. Nous devons concilier, avec bon sens, l'économie, l'écologie et le social dans notre bassin de vie. C'est dans ce cadre que d'importants chantiers devront être menés à bien dans les mois prochains. L'association s'emploiera entre autre à conduire la révision du SAGE tout en soutenant la mise en œuvre du précédent en veillant à ne pas dépasser les capacités contributives des habitants et les possibilités budgétaires des communes. L'Association devra également s'organiser pour assumer le rôle d'animateur NATURA 2000 en mer qu'elle sollicite.

MOT DU PRESIDENT DE LA CLE



Si j'ai accepté de présider ce comité local de l'eau, c'est bien sûr pour continuer le travail engagé par mon prédécesseur Jacques OUDIN mais surtout faire en sorte que la gestion de l'eau soit portée par tous les acteurs du terrain en étroite collaboration avec les services de l'Etat concernés. Etre ensemble autour de la table, des discussions en expert peut-être mais surtout en prenant en compte les réalités du terrain pour mieux répondre aux enjeux inscrits dans le SAGE.

MOT DU PRESIDENT DU COPIL NATURA 2000



Président du Comité de Pilotage Natura2000 depuis février 2010, ma première année a surtout été marquée par un nombre très important de dossiers pour les mesures agri-environnementales. Le taux de contractualisation est à présent de 73% sur le marais breton.

La partie contrat Natura2000 prend aussi de l'ampleur puisque de nouvelles communes et des privés se sont engagés dans la démarche.

Enfin, 2010 aura permis de finaliser le document d'objectifs oiseaux. Le principal chantier de 2011 pour le comité de pilotage sera sa mise en œuvre.

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA BAIE DE BOURGNEUF

Mission statutaire

L'ADBVBB a pour objet de regrouper les communes intéressées par :

- Le développement durable et équilibré de la baie de Bourgneuf, de son bassin versant et des territoires proches,
- La gestion intégrée de ce territoire dans le cadre de l'opération pilote de Gestion Intégrée des Zones Côtières de la baie de Bourgneuf. A ce titre, l'Association participe à l'élaboration de la Charte de Développement Durable du Territoire du bassin versant de la baie de Bourgneuf. Elle en est l'animatrice et veille à sa mise en œuvre.
- La gestion concertée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la baie de Bourgneuf et notamment la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Marais Breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf (SAGE),
- L'avenir du Marais Breton et des marais de Haute Perche et le maintien de l'exploitation extensive des prairies permanentes de marais,
- La préservation des richesses naturelles de ce territoire par l'animation de la gestion du site Natura 2000 et de toutes autres procédures liées à une politique responsable de l'environnement,
- La connaissance de l'eau, des habitats et des espèces faunistiques et floristiques afin de suivre et d'évaluer les actions réalisées sur le territoire : l'Observatoire de l'Eau, des Milieux Naturels et de la Biodiversité,
- La création d'un établissement public chargé de porter la Commission Locale de l'Eau et d'animer, de coordonner, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du SAGE, de l'Observatoire de l'Eau, des milieux naturels et de la biodiversité, de la gestion du site Natura 2000 et de la gestion intégrée des zones côtières.
- L'Association peut participer à toutes études et actions lui permettant d'atteindre ses objectifs et s'intégrer à tout dispositif collectif qui poursuivrait les mêmes buts.
- L'Association a pour vocation, au-delà des missions figurant ci-dessus, d'accueillir les étudiants qui, au cours de leur cursus universitaire, souhaitent se perfectionner dans les domaines de l'écologie et du développement durable. Compte tenu de sa spécificité et de ses connaissances, l'Association se doit de participer à la formation de ces jeunes. Elle pourra bénéficier de dons publics ou privés pour mener à bien cette mission.

Organigramme et Relations fonctionnelles

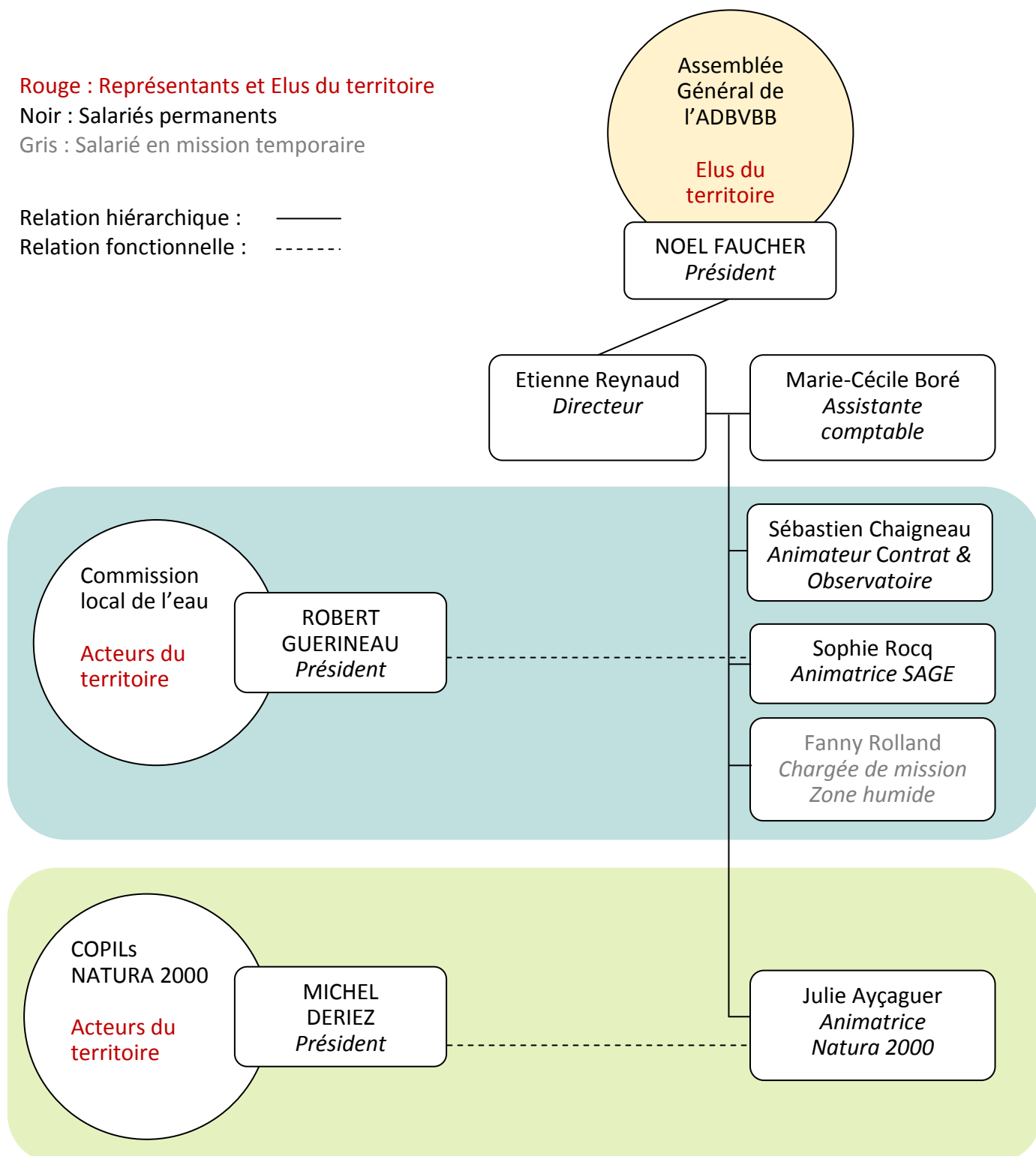
Rouge : Représentants et Elus du territoire

Noir : Salariés permanents

Gris : Salarié en mission temporaire

Relation hiérarchique : ———

Relation fonctionnelle : - - - - -



DEFINIR ET FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'EAU

Objectifs fixés par l'AG 2009

Atteindre le bon état des milieux aquatiques en 2021.

Résultats attendus

- Organiser une gestion de l'eau consensuelle.
- Soutenir les porteurs de projets.
- Convaincre les partenaires des choix de la CLE.
- Valoriser les actions mises en œuvre.
- Diminuer les risques de pollutions des plages et des zones conchylicoles.
- Restaurer les fonctions du marais et du bocage.
- Augmenter le volume d'eau disponible pour la consommation humaine.



Elus	R. GUERINEAU, Président de la CLE A. de la GARANDERIE Vice-Président de la CLE
Animateur(s)	Sophie ROCQ (Animatrice SAGE) Sébastien CHAIGNEAU (Animateur contrats, Animateur observatoire)
Outils d'orientation	Schéma d'aménagement et gestion des eaux (SAGE)
Outils financiers	Contrat territorial avec l'agence de l'eau Contrat de bassin versant avec la région
Budget annuel (chiffres 2010)	221 k€
Ressources financières (chiffres 2010)	Agence de l'eau : 34.6 % Région Pays de la Loire : 7.5 % Conseil Général 85 : 5.2 % Conseil Général 44 : 4.1 % Pôle Emploi : 6.8 % Communes : 41.8 %
Apport financier 2010 sur le territoire	CRBV 2007-2009 : 160 k€ (la majeure partie des soldes des opérations seront versés en 2011) Contrat territoriale : 2 200 k€ (l'année 2010 n'est pas une année bilan pour ce contrat néanmoins il est possible d'estimer que les acteurs ont mobilisé 1/5 ^{ème} du montant total de cet outil financier de 11M€)

Actions marquantes en 2010

Une nouvelle CLE et une nouvelle équipe

La CLE était arrivée au bout de son mandat de 6 ans. Le préfet de la Vendée a donc nommé une nouvelle CLE qui s'est réunie à Machecoul le 8 novembre 2010. A cette occasion, la CLE a réélu Monsieur Robert Guerineau, maire de Saint Gervais et président de la communauté de communes marais breton nord et Monsieur de la Garanderie maire de Machecoul, à leurs fonctions de Président et Vice président de la CLE. Un nouveau bureau a également été nommé.



Une nouvelle animatrice

Sophie Rocq succède depuis le 25 octobre à François Toulet Blanquet. Sophie, d'origine vendéenne était depuis 2 ans animatrice du SAGE et du programme LEADER de l'estuaire de Gironde.

Améliorer le fonctionnement de la CLE

Pour permettre une prise de décision plus collégiale, le bureau de la CLE se réunit à présent tous les 2 mois. Les animateurs ont accru leur présence auprès des acteurs du territoire. Au cours de l'année écoulée, ils ont organisé ou participé à plus de 130 réunions et rencontres pour apporter leur aide technique, soutenir les projets des maitres d'ouvrage et diffuser la connaissance.

Organiser la révision du SAGE

Il est nécessaire de réviser le SAGE afin de le mettre en conformité avec le SDAGE voté en 2009. Les modalités de révision ont été choisies et un audit réalisé par un cabinet indépendant.



Développement des contrats financiers

Le contrat régional de bassin versant (CRBV) 2007-2009 est en cours d'achèvement. Il portait sur 15 opérations pour un montant proche de 3M€. A ce jour 10 actions sont terminées. L'ADVBB a négocié avec la région la possibilité de lancer un CRRV 2 dès 2011. Plus de trente maîtres d'ouvrage ont répondu favorablement à l'appel d'offres lancé par l'association en mars 2010. Son montant total atteint plus de 2.7 M€ avec une aide financière du conseil régional supérieur à 1M€. Il sera signé en début d'année prochaine.



Soutien aux maîtres d'ouvrage

L'association apporte un soutien administratif et technique auprès des maîtres d'ouvrage. Ainsi, elle informe les collectivités sur les nouvelles obligations réglementaires (profils de baignade, inventaire zones humides...) et appuie les maîtres d'ouvrage dans la réalisation de leurs projets (travaux de restauration et d'entretien, bassin de rétention...). Pour le compte de 24 communes, l'association a recruté une chargée de mission qui réalise leurs inventaires zones humides en partenariat étroit avec les propriétaires et exploitants.

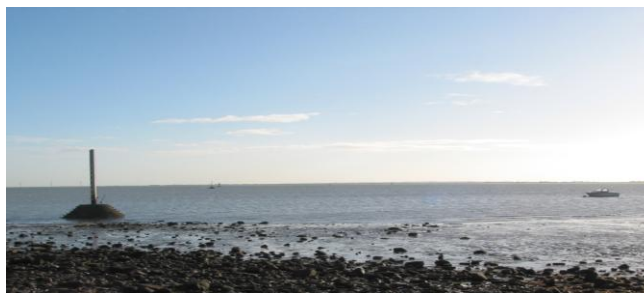
L'association intervient également pour défendre les intérêts du bassin versant lors des consultations organisées par les services de l'état comme par exemple le classement en cours des cours d'eau ou des ouvrages prioritaires à effacer.



Présentation des actions des maîtres d'ouvrage et progression vers l'atteinte des objectifs du SAGE

L'association évalue régulièrement l'écart entre les objectifs que le territoire s'était fixé et la réalité. Elle tient à jour le tableau de bord de suivi du SAGE et présente régulièrement aux acteurs la qualité de l'eau du territoire.

L'association a coordonné l'élaboration de la lettre du SAGE n°11 et présenté les actions des maîtres d'ouvrage du bassin versant lors de la foire des Minées.



MESURER L'IMPACT DES POLITIQUES DE L'EAU

Objectifs fixés par l'AG 2009

Faire de l'observatoire de la baie de Bourgneuf un outil d'aide à la décision pour les élus du territoire dans le domaine de l'eau.

Résultats attendus

- Suivi de la qualité des eaux du bassin versant.
- Mise à jour du tableau de bord du SAGE.
- Connaissance fine des enjeux du bassin versant au travers du travail de terrain et des échanges avec les scientifiques actifs sur le territoire.
- Mise à disposition de données précises et expliquées aux collectivités et à leurs prestataires



Elu	Robert Guérineau, Président de la CLE
Animateur(s)	Sébastien Chaigneau
Budget annuel (chiffres 2010)	- 4 700€ (fonctionnement)
Ressources financières (chiffres 2010)	- Agence de l'eau : 2 350 (50 %) - Communes : 2 350€ (50 %)

Arrêt provisoire de l'observatoire de l'eau

Un manque de trésorerie a obligé l'association à stopper les observations qu'elle réalisait en propre, néanmoins la collecte des informations récoltées par les réseaux partenaires a été faite.

L'observatoire de l'eau est un outil indispensable aux acteurs du territoire. Les données rendues disponibles permettent l'évaluation des actions entreprises et permettent ainsi d'identifier les priorités et de justifier les besoins en termes de moyens humains, techniques et financiers. Pour assurer le financement pérenne de cet outil l'association cherche de nouveaux partenaires.

ALLIER BIODIVERSITE ET DEVELOPPEMENT

Objectifs fixés par l'AG 2009

Faire des pratiques favorables à la biodiversité et de la mise en valeur du patrimoine naturel un outil de développement modèle au rayonnement régional.

Résultats attendus

- Préserver les habitats et les oiseaux listés par les documents d'objectifs.
- Soutenir l'agriculture extensive et particulièrement le pâturage.
- Favoriser les pratiques patrimoniales favorables à la biodiversité.



Elus	Michel Deriez Président des Comité de Pilotage (Natura 2000 terre) Philippe Boennec (Natura 2000 mer)
Animateur	Julie Ayçaguer
Outils d'orientation	Document d'objectifs Habitats et document d'objectifs Oiseaux
Outils financiers	Mesures Agri-Environnementales. Contrats Natura 2000 Charte Natura 2000 Financement pour expositions, plaquettes, guides...
Budget annuel <i>(chiffres 2010)</i>	89,6 k€
Ressources financières <i>(chiffres 2010)</i>	Etat (Budget DREAL): 49.1 % Europe (Fond FEDER) : 29.7 % Commune : 16.7 % Conseil Général 85 : 1.1 % Conseil Général 44 : 1.1 % Pôle Emploi : 2.3 %
Apport financier 2010 sur le territoire	3 200 k€ (Mesures Agri-environnementales et contrat N2000) 200 k€ (Contrat Natura 2000 depuis 2004)

Actions marquantes en 2010

Un nouveau président – Une nouvelle animatrice

Monsieur Michel Deriez, maire de Bois de Céné et Président de la communauté de commune du pays de Challans est élu président des deux comités de pilotage « Habitats » et « Oiseaux » au mois de février 2010. Il remplace Monsieur Jacques Oudin démissionnaire.

L'année 2010 aura vu trois animateurs se succéder. L'association est heureuse d'accueillir Julie Ayçaguer qui succède à Delphine Maçonnerie et Antoine Ponton. Ingénieur de l'école Nationale des travaux agricoles de Bordeaux, elle a entre autre travaillé au conseil général de la Vendée puis pour la SAFER et le syndicat des jeunes agriculteurs de Haute Garonne.



4,5M€ sur 5 ans pour financer 7 pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Le nombre de dossiers déposés concernant des projets de mesure agri-environnemental a été l'un des plus importants de ces dernières années. **170 agriculteurs et sauniers ont proposé de mettre en œuvre des MAE sur 4 000ha. Ils bénéficieront pour ce faire d'un financement sur 5 ans de 4,5M€.** En 2009, un montant de 6,8M€ avait été alloué au territoire pour 5 ans. Ces montants s'additionnent et atteignent depuis 2007 15,3 M€.

On observe de plus, une augmentation de la contractualisation pour des mesures plus contraignantes mais à forte valeur écologique. Le marais breton est l'une des zones Natura 2000 où ce dispositif fonctionne le mieux. L'animateur Natura 2000 a animé avec la chambre d'agriculture 7 réunions de sensibilisation et réalisé 79 diagnostics-plan de gestion.

La mise en place d'une MAE « Maintien de la diversité floristique » non plus fondée sur une série de règles à respecter mais sur un résultat (présence dans la prairie de fleurs indicatrices d'un bon état du milieu) est en cours de construction avec les chambres d'agriculture et la LPO.



De nombreux contacts pour la mise en place de contrats

Dans la continuité du travail réalisé l'année précédente, plusieurs projets de contrats Natura 2000 visant un nettoyage raisonné des plages ont été lancés. La commune de Noirmoutier en l'île a signé un contrat de 190 k€ portant sur 10 km de plage entièrement financé par les fonds Natura 2000. 5 diagnostics environnementaux ont été réalisés pour des propriétaires privés et 2 pour des collectivités.

Des points réguliers ont été réalisés avec les propriétaires ou collectivités sous contrat Natura 2000 (suivi des travaux au Polder Sébastopol et chez un particulier, suivi financier, bilan après contrat ou à mi-parcours avec les communes de la Barre de Monts et Barbâtre ...) conduisant au solde de 4 dossiers.

Un travail d'assistance hors signature de contrats a été mené concernant la problématique baccharis sur Noirmoutier, la gestion de l'île du Pilier et les impacts des sports nautiques sur l'île de Noirmoutier. Ce travail, à l'initiative de la commune de Barbâtre, a permis aux acteurs de participer à une journée d'échange et de mieux comprendre les attentes du COPIL Natura 2000 et des élus de l'île. L'objectif est la mise en place d'une charte des bonnes pratiques.

Enfin l'animateur travaille à mobiliser de nouveaux acteurs pour mettre en œuvre les projets des docobs (Fédération de chasse, ONF...).



Charte Natura 2000, un outil très prochainement opérationnel

Finalisation de la charte Natura2000, ouvrant droit pour tout signataire s'engageant à la respecter à l'exonération de la taxe foncière.

Des actions de communication pour faire connaître Natura2000

- Stand de l'association à la foire des Minées de Challans en septembre 2010: 4 contacts pour des contrats Natura2000.
- Présentation du dispositif Natura2000 au lycée de Challans, à des BTS GPN de Briacé (44) et à l'Université de Nantes.
- Réalisation d'une plaquette sur les sites Natura2000 à destination du grand public.
- Mise à disposition de l'exposition « la plage pour tous » à 4 communes.



Un nouveau dossier : les évaluations d'incidence Natura2000

Suivi du dossier, rédaction des propositions pour amender la liste locale des projets soumis à évaluation d'incidence, note d'information au comité de pilotage...



*ARTHON EN RETZ, BARBÂTRE, BEAUVOIR SUR MER, BOIS DE
CENÉ, BOUIN, BOURGNEUF EN RETZ, CHALLANS,
CHATEAUNEUF, CHAUVÉ, CHÉMÉRÉ, FALLERON, FRESNAY EN
RETZ, FROIDFOND, GRAND'LANDES, LA BARRE DE MONTS, LA
BERNERIE EN RETZ, LA GARNACHE, LA GUÉRINTÈRE, LA
PLAINE SUR MER, L'EPINE, LE FENOULLER, LE PERRIER,
MACHÉCOUL, MOUTIERS EN RETZ, NOIRMOUTIER EN L'ILE,
NOTRE DAME DE MONTS, NOTRE DAME DE RIEZ, PAULX,
PORNIC, PRÉFALLES, SAINT ETIENNE DE MER MORTE, SAINT
GERVAIS, SAINT HILAIRE DE RIEZ, SAINT JEAN DE MONTS,
SAINT MÊME LE TENU, SAINT MICHEL CHEF CHEF, SAINT PÈRE
EN RETZ, SAINT URBAIN, SALLERTAINNE, SOULLANS, TOUVOIS*

